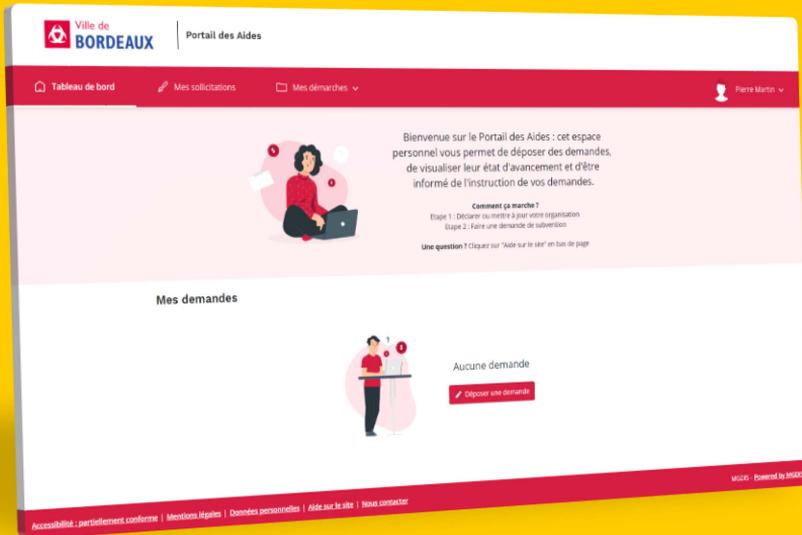




GUIDE PRATIQUE

DU PORTAIL DES AIDES



Faire une demande de subvention
pour les associations ou organismes

SOMMAIRE

2. L'ESSENTIEL DU PORTAIL DES AIDES

3. AVANT DE COMMENCER

4. COMPTE & CONNEXION

- Première connexion
- Gérer le compte

8. DÉCOUVRIR LE PORTAIL

- Page d'accueil
- Faire une demande
- Suivre une demande
- Pièces justificatives

ÉDITION MAI 2024

Malgré tout le soin accordé à la réalisation de ce document des erreurs ou omissions restent possibles



À partir du 27 mai, un espace unique pour vos demandes de subvention est mis à votre disposition : le portail des aides.

subvention.bordeaux.fr

LES PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS

Ouvert toute l'année, ce portail vous permet de :



Déposer votre demande de subvention



Suivre vos demandes en cours



Stocker les infos et documents de votre association ou organisme dans le porte document



Accéder aux demandes pour tous les membres habilités



Dupliquer votre demande pour l'année suivante



Se connecter avec le même compte pour gérer plusieurs associations ou organismes

AVANT DE COMMENCER

LES ÉTAPES À SUIVRE

Pour réaliser une demande de subvention :

1

Je me rends sur le portail des aides

2

Je crée mon compte ou je me connecte

3

Je crée ou je mets à jour les informations de l'association ou organisme

4

Je dépose ma demande de subvention

MON COMPTE BORDEAUX MÉTROPOLE

La connexion au portail des aides se fait avec Mon Compte Bordeaux Métropole, le compte commun à plusieurs services de la métropole et de ses communes.



PROFIL DE L'ASSOCIATION / ORGANISME ET MEMBRE

- La gestion du profil de l'association ou de l'organisme se fait depuis le portail des aides (modifier les membres, les documents...)
- La première personne qui se connecte et rattache son compte à l'association ou organisme devient l'administrateur. Il valide les droits d'accès des membres
- Chaque membre peut accéder au profil de l'association / organisme avec son compte Bordeaux Métropole

PARTIE I

COMPTE & CONNEXION

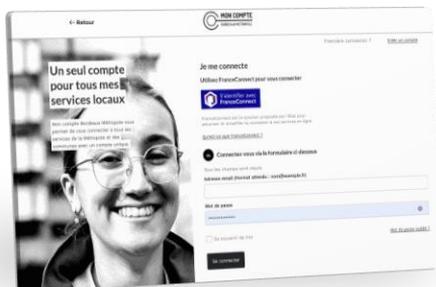
PREMIÈRE CONNEXION

Les étapes de votre première connexion varient selon votre association ou organisme :

OPTION I PAS DE SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2021, 2022, 2023

Votre association ou organisme n'a pas perçu de subvention en 2021, 2022, 2023.

Rendez-vous sur subvention.bordeaux.fr



CRÉER UN COMPTE

- 1 Cliquez sur « Première connexion ? Créer un compte » en haut de la page
- 2 Deux options :
 - S'identifier avec FranceConnect
 - Créer un compte avec une adresse mail

CRÉER LE PROFIL DE L'ASSOCIATION OU ORGANISME

- 1 Une fois connecté, rendez-vous dans « Mes démarches » puis « Déposer une demande »
- 2 Remplissez le formulaire « Créer mon organisme ou le mettre à jour » afin de renseigner les informations de votre association ou organisme

Vous êtes prêt pour remplir votre demande de subvention



Les informations seront conservées pour l'année suivante et pourront être mises à jour (cf. page « Gérer le compte »)

OPTION 2 SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2021, 2022, 2023

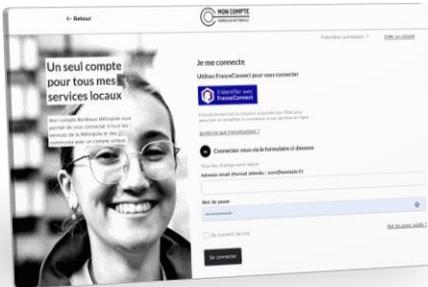
Votre association ou organisme a perçu une subvention en 2021 ou 2022 ou 2023.



Un email vous invite à vous connecter



subvention.bordeaux.fr



CRÉER UN COMPTE

- 1 Cliquez sur « Première connexion ? Créer un compte » en haut de la page
- 2 Deux options :
 - S'identifier avec FranceConnect
 - Créer un compte avec une adresse mail

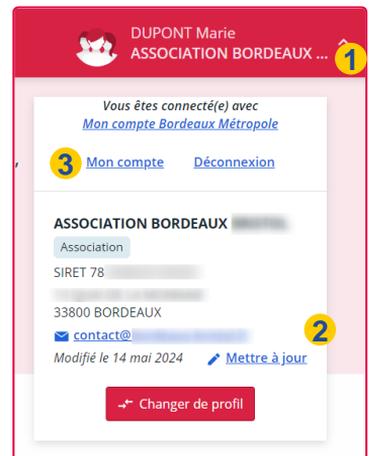
CRÉER OU METTRE À JOUR LE PROFIL DE L'ASSOCIATION OU ORGANISME

- 1 Une fois connecté, rendez-vous dans votre profil :
 - Votre profil est relié automatiquement à votre association ou organisme, cliquez sur « Mettre à jour »
 - Votre association ou organisme n'apparaît pas, cliquez sur « Mon compte » puis sur le bouton :

[+ Me rattacher à un organisme](#)

3

- 🕒 La demande de rattachement est envoyée à la mairie, vous recevez un mail quand elle est traitée. Vous pourrez ensuite faire votre demande.



GÉRER LE COMPTE

METTRE À JOUR LE PROFIL DE L'ASSOCIATION OU ORGANISME

Depuis votre profil, vous pouvez mettre à jour les informations de l'association ou organisme. Pour ce faire :

- 1 Cliquez sur votre profil
- 2 Cliquez sur « Mettre à jour »

Une fois sur la page vous pouvez :

- Gérer les membres
- Ajouter vos pièces justificatives au porte document...



GÉRER PLUSIEURS ASSOCIATIONS OU ORGANISMES

Avec le portail des aides, il est possible de gérer plusieurs associations ou organismes avec un seul compte. Depuis votre profil vous pouvez :

- Vous rattacher à une autre association ou organisme

+ Me rattacher à un organisme

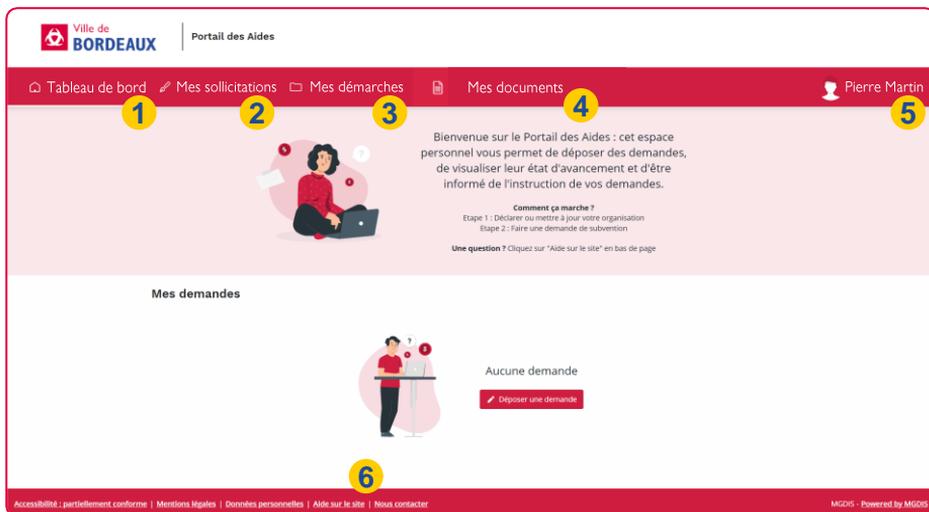
- Changer de profil pour consulter les informations de l'autre association ou organisme

↔ Changer de profil

PARTIE 2

DÉCOUVRIR LE PORTAIL

PAGE D'ACCUEIL



1 TABLEAU DE BORD

Il s'agit de la page d'accueil, retrouvez ici **vos demandes en cours**

2 MES SOLLICITATIONS

Cet espace d'échanges **permet à la mairie de vous contacter**, par exemple en cas de pièces manquantes

3 MES DÉMARCHES

Déposez et consultez le **suivi de vos demandes**

4 MES DOCUMENTS

Retrouvez tous les documents envoyés par la mairie (décision...)
Ce menu s'affiche uniquement lorsque vous en recevez

5 VOTRE PROFIL

Modifiez vos informations, rattachez votre compte à une association ou organisme

6 AIDE ET CONTACT

Aide : les réponses à vos questions

Nous contacter : formulaire de contact

FAIRE UNE DEMANDE

Tableau de bord Mes sollicitations Mes démarches Pierre Martin

1

1ère connexion :
- Je crée mon organisme ou je le mets à jour - formulaire "Créer mon organisme ou le mettre à jour"
- Pour les associations sportives : je remplis ensuite le formulaire de déclaration de mes effectifs - formulaire "Pour SPORTS..."

Après la 1ère connexion je choisis le formulaire de demande souhaité dans la liste ci-dessous

Recherche

Filtrer par famille d'organisme

Liste des formulaires disponibles

- Créer mon organisme ou le mettre à jour (1ère connexion)
- Pour SPORTS : Déclarer ou mettre à jour les effectifs de ma discipline sportive
- Demande de subvention de fonctionnement et de projets (hors culture)
- Demande de subvention de fonctionnement pour la culture
- Demande de subvention Fonds d'Aides aux Quartiers

Accessibilité : partiellement conforme | Mentions légales | Données personnelles | Aide sur le site | Nous contacter MGDIS - Powered by MGDIS

- 1** Cliquez sur « **Mes démarches** » > « **Déposer une demande** » pour accéder aux formulaires
- 2** Sélectionnez le formulaire de demande de votre choix et cliquez dessus pour y accéder

Chaque démarche est répartie en 5 étapes :

Demande de subvention de fonctionnement et de projets (hors culture) : Préambule

1

Préambule

2

Critères d'éligibilité

3

Votre organisation

4

Votre dossier

5

Récapitulatif

 Partager votre demande

ÉTAPE 1

Le préambule : présentation de la démarche, les pièces à préparer...

ÉTAPE 2

Critères d'éligibilité : découvrez si votre association ou organisme est éligible à la démarche

ÉTAPE 3

Votre organisation : remplissez les informations relatives à votre association ou organisme

ÉTAPE 4

Votre dossier : fournissez les informations et documents relatifs à la demande

ÉTAPE 5

Récapitulatif de votre demande



NAVIGUER DANS LES FORMULAIRES

 Précédent

Suivant 

Pour avancer ou reculer dans le formulaire

 Enregistrer

Pour sauvegarder les informations déjà remplies et pouvoir revenir plus tard

 Partager votre demande

Pour inviter un membre à remplir le formulaire

 Reprendre

Pour reprendre une demande en cours de création

 Dupliquer

Pour dupliquer le dossier d'une demande

SUIVRE UNE DEMANDE

La personne qui a déposé la demande reçoit un mail pour l'informer du suivi. Tous les membres qui ont un compte associé à l'association ou organisme peuvent se connecter et **suivre le statut des demandes**. Pour ce faire :

Rendez-vous dans « **Mes démarches** » > « **Mes demandes** » ou directement depuis le **tableau de bord**.

Le statut s'affiche comme ceci sous la demande :

En cours de création Créée le vendredi 3 mai 2024 à 10:30

LES STATUTS DE LA DEMANDE

EN COURS DE CRÉATION

Le formulaire n'a pas été envoyé à l'administration

DEMANDE TRANSMISE

Le formulaire a été transmis à l'administration

INSTRUCTION EN COURS

La demande est en cours de traitement

VOTÉE

Une aide vous a été accordée, vous retrouvez le détail dans « voir les décisions » : montant demandé, montant accordé...

SOLDÉE

La subvention a été versée

REFUSÉE

Votre demande n'a pas été accordée

PIÈCES JUSTIFICATIVES

POUR LA CRÉATION DE VOTRE ESPACE

LIÉ À VOTRE ASSOCIATION OU ORGANISME

- Statuts de l'association datés et signés
- Dernier récépissé de déclaration
- Liste des membres de votre bureau et/ou de votre conseil d'administration

LIÉ À VOTRE ENTREPRISE OU ÉTABLISSEMENT PUBLIC

- Statuts datés et signés
- Extrait K-Bis
- Liste des membres de votre bureau et/ou de votre conseil d'administration

POUR LE DÉPÔT DE VOTRE PREMIÈRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

 Les documents varient en fonction de votre demande, toutefois il sera nécessaire de transmettre au minima :

- Derniers comptes certifiés et rapports du commissaire aux comptes le cas échéant
- Dernier rapport d'activité
- Dernier Procès-Verbal AG
- Relevé d'identité bancaire / IBAN

CONTACT

GUICHET UNIQUE DES SUBVENTIONS

Direction vie associative, enfance et jeunesse

guichetsubventions@mairie-bordeaux.fr